

Clinique juridique
MILE END
Legal Clinic

RAPPORT ANNUEL

2021 - 2022

TABLE DES MATIÈRES

3	MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15	ÉTÉ 2022: REPRISE RENCONTRES EN PERSONNE
4	MESSAGES DE L'EXÉCUTIF	16	PODCAST/BALADO : A PRIORI, JURISTES AUTREMENT
6	NOTRE ÉQUIPE	17	TÉMOIGNAGE TRAVAIL SOCIAL
8	NOS SERVICES	18	LES TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANT.ES EN DROIT
9	CLINIQUE JURIDIQUE DES RÉFUGIÉS	19	LES TÉMOIGNAGES DES USAGERS
10	CONSOLIDATION ET PÉRENNISATION ACCOMPAGNEMENT SOCIOJURIDIQUE	20	STATISTIQUES CLIENTS
11	ÉVÉNEMENT 20E ANNIVERSAIRE	21	FINANCES
12	PLANIFICATION STRATÉGIQUE 22-25	22	NOS DONATEURS ET SUBVENTIONS
13	PROJET PILOTE: POINT DE SERVICE ROSEMONT- PETITE-PATRIE		
14	PROJET SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNES NON REPRÉSENTÉES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT		

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M^e Alexandre Ricci
(Président)
- M^e Aisha Topsakal
(Vice-présidente)
- M^e Allen Mendelsohn
(Trésorier)
- M^e Yolaine Williams
(Secrétaire)

- Valérie Gascon
- M^e Lina Bensaidane
- M^e Léa Charbonneau
- Scott McNicoll, P. Eng.
- M^e Olga Redko
- Hon. Danielle Grenier (fin 4 mai 2022)
- Me Marek Nitoslawski (fin 30 juin 2022)



Me Alexandre Ricci, président

Une autre année bien remplie à la CJME! En plus de la relance post-pandémie de nos services, nous avons entamé cette année un processus de réflexion stratégique pour recentrer la mission, la vision et les valeurs de notre organisme afin de mieux planifier son futur. Nous avons eu le plaisir de collaborer avec l'Agence Minimal dans le cadre de cet exercice et nous avons bénéficié de la participation, du support et de la réflexion des employé-e-s de la CJME ainsi que de ses avocat-e-s et notaires bénévoles. Au nom du conseil d'administration, je remercie l'ensemble des personnes ayant participé et contribué à cette réflexion. Les nombreuses rencontres et discussions tenues dans le cadre de ce processus ont permis de mutualiser les perspectives des différentes parties prenantes autour d'une vision commune : donner à tous-tes un accès égal à la justice et inspirer la société et la communauté juridique par nos actions dans les collectivités. Cette vision s'inscrit dans la mission de la CJME de guider les personnes vulnérables et leur donner les outils nécessaires pour faciliter leur accès et leur cheminement dans le système de justice. Fort de ce positionnement renouvelé, nous entamons cette 21^e année d'existence déterminé-e-s et nous réservons d'importantes annonces pour 2023 qui auront un impact significatif pour l'organisme.

La CJME fêtait sa 20^e année d'existence en 2022. Nous avons souligné cet anniversaire lors d'un événement le 29 septembre dernier où nous avons pu nous rassembler pour la première fois depuis 2019. Nous avons eu le plaisir de célébrer en présence des employé-e-s, avocat-e-s, notaires et étudiant-e-s bénévoles, membres

du conseil d'administration, actuel-le-s et ancien-ne-s, et nous avons pu compter sur la présence des nombreux partenaires de la CJME ainsi que de l'honorable Geeta Narang, fondatrice de l'organisme. Celle-ci a livré un discours inspirant sur la genèse de notre organisme et sur l'enjeu toujours aussi important et criant de l'accès à la justice. C'est aussi lors de cet événement que ma nomination à titre de président de la CJME fut annoncée. C'est un honneur pour moi d'être dans ce poste et de renouveler mon engagement envers la CJME de poursuivre la réalisation de sa mission et de sa vision.

En terminant, je souhaite adresser plusieurs remerciements. D'abord, à tous nos partenaires, sans qui nous ne pourrions accompagner autant de personnes vers l'accès à la justice. Je dois toutefois souligner que nous sommes en constante recherche de ressources financières afin de pérenniser l'ensemble de nos actions, nos services et notre accompagnement auprès de nos usager-ère-s et je vous invite, encore une fois cette année, à donner généreusement à la CJME. Ensuite, à Sophie, notre directrice générale, qui a su naviguer de manière proactive, positive et professionnelle parmi les différents défis qui se sont imposés dans les dernières années, à Anik, notre coordonnatrice administrative qui est d'un soutien indéfectible, ainsi qu'à Emmanuelle, Andréanne, Maxime, Bérangère et Nathalie, qui ont fait un travail incroyable sur le terrain. Enfin, à Danielle et à Marek qui ont quitté le conseil d'administration en 2022 après plusieurs années d'implication. Je les remercie, au nom des autres membres du conseil d'administration, de leur dévouement et de la pertinence de leurs actions et interventions. Ces départs ont été suivis de l'arrivée de Lina et de Yolaine et du retour d'Olga, avec qui nous avons déjà eu le plaisir de collaborer sur de nombreux fronts. Nous entamons cette nouvelle année bien entouré-e-s et nous sommes impatient-e-s de vous faire découvrir ce que nous réservons pour l'avenir de notre organisme.

MESSAGES DE L'EXÉCUTIF

UN MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chaque année comporte son lot de défis, d'accomplissements, d'émotion et l'année 2021-2022 n'a pas été une exception.

Dès l'automne 2021, nous avons vécu une reprise forte de nos consultations en présentiel et avons reçu un nombre important de dossiers juridiques complexes qui exigent des suivis plus longs et soutenus. Les situations juridiques en matière de logement continuent de croître. Les droits des locataires sont régulièrement bafoués et nous travaillons avec eux pour tenter de rétablir un certain équilibre des forces et leur permettre de trouver un sentiment de justice et une sécurité.

De même, nous avons été très sollicités en matière d'immigration, et plus particulièrement dans des dossiers impliquant des réfugiés et personnes à statut précaire. La situation ambiguë à la frontière canado-américaine a créé beaucoup d'incertitude et de complications pour les nouveaux arrivants à la recherche d'une sécurité pour leur famille. Ces personnes déjà fragilisées doivent composer avec des formalités changeantes et de courts délais pour les compléter. Dans ce contexte, nous sommes non seulement intervenus individuellement, mais nous avons également mis sur pied des ateliers d'informations ciblées pour aider à la fois les intervenants de premières lignes et agir pour prévenir la fraude à l'immigration qui sévit malheureusement au sein des communautés des nouveaux arrivants en quête d'un statut légal au Canada.

2022 fût également le début d'un tout nouveau partenariat avec la Chambre des notaires du Québec (CNQ) afin de consolider et pérenniser nos services d'accompagnements sociojuridiques. Ce projet d'impact est le fruit de nombreuses contributions des chercheuses, avocat.e.s. bénévoles, et étudiant.e.s en droit et nous sommes heureux.ses de pouvoir enrichir ce volet de nos services qui répond à un besoin chez nos usagères et usagers. Par le biais de ce financement, la CNQ nous permet de matérialiser ces recherches en actions concrètes.

Enfin, je ne saurais passer sous silence l'émotion qui accompagne en 2022 la célébration de notre

20e anniversaire! Depuis 2002, nous en avons fait du chemin : plusieurs accomplissements, de défis relevés, de personnes aidées, d'avocat.es et de notaires mobilisé.es, de travailleuses sociales à l'écoute, de futurs juristes sensibilisés, et de projets novateurs concrétisés. L'Honorable Geeta Narang, notre fondatrice et ancienne présidente, était présente le 29 septembre 2022 pour souligner ce moment lors d'un événement et, en quelques sortes, passer officiellement le flambeau à notre nouveau président du conseil, Me Alexandre Ricci. Alexandre est impliqué en tant que bénévole au sein de la CJME depuis plus de 5 ans, et tout particulièrement à notre point de service situé dans le Centre Tyndale St-George dans le quartier Petite-Bourgogne où il a offert plusieurs consultations juridiques. Il a également participé à la création du premier comité d'avocates/avocats et notaires bénévoles de la Clinique juridique du Mile End. Depuis 2018, il contribue à l'épanouissement de notre organisme en siégeant comme membre actif du conseil d'administration. C'est un vrai plaisir de le voir prendre ce rôle et de collaborer avec lui afin de réaliser notre mission d'accès à la justice.

Je termine une fois de plus en remerciant chaleureusement tous nos supporteurs, donatrices et donateurs, partenaires et subventionneurs pour leur soutien constant et leur vision. Autant d'allié.e.s qui nous permettent d'accomplir une quantité impressionnante de travail et d'avoir un impact concret et pérenne dans nos communautés. Grâce à vous, plusieurs personnes trouvent à la CJME du soutien, de l'accompagnement, de l'écoute, du réconfort et le guide nécessaire pour traverser les défis auxquels elles font face en matière de justice. Merci pour votre confiance!



ME SOPHIE LEFEBVRE

UN MOT DE L'AVOCATE COORDONNATRICE

(Coordonnatrice et superviseure de nos trois points de service)

L'année 2021-2022 a sans aucun doute été une année bien chargée pour la clinique ! Toute l'équipe, incluant nos étudiant.e.s stagiaires ont fait preuve d'une grande adaptabilité, ce qui nous a permis de passer d'un service 100% à distance à un service hybride. Le retour au présentiel a été bénéfique tant pour les étudiant.e.s qui ont pu retrouver le contact humain qu'aux usagers, qui ont pu bénéficier de réponses et d'informations juridiques plus rapidement.

L'année a également été marquée par des dossiers exigeants en matière de droit du logement. La crise du logement a frappé de plein fouet les résidents de Montréal et la demande en information a été, cette année encore, très élevée. Nous avons eu l'opportunité de tenir une soirée d'information en collaboration avec le Comité logement du plateau et le Comité des Citoyens du Mile End pour informer ses résidents de leurs droits, notamment en matière d'éviction pour agrandissements et de fixation de loyer.

En droit locatif, l'information juridique est parfois insuffisante et le besoin de conseil juridique criant. Ainsi, nous accueillons avec enthousiasme l'adoption du projet de loi 34 qui vise à autoriser les avocats travaillant en OBNL à offrir du conseil juridique (ce qui leur était interdit jusqu'à présent, freinant ainsi grandement l'accès à la justice de nombreux usagers et usagères). En attendant que le Barreau réglemente cette nouvelle pratique, la Clinique a décidé cette année de mettre en place le projet d'accompagnement au Tribunal administratif du logement, subventionné

par le Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice du gouvernement du Québec. Grâce à l'aide d'avocats externes bénévoles, la Clinique pourra offrir des conseils juridiques comprenant la rédaction de procédure, l'organisation de la preuve, la rédaction des interrogatoires et de la plaidoirie des justiciables afin que ceux-ci soient adéquatement outillés pour se représenter seuls au Tribunal administratif du logement.

Par ailleurs, la Clinique a également été sollicitée par le groupe de recherche COMRADES piloté par la professeur Christine Vézina de l'Université LAVAL qui travaille sur la mise œuvre des droits économiques sociaux et culturels au Québec et au Canada. C'est donc dans le cadre de ce partenariat que nous évaluerons l'efficacité et la pertinence du projet d'accompagnement des justiciables dans la judiciarisation de leur dossier au Tribunal administratif du logement.

Cette année a donc été marquée par des avancées concrètes pour un meilleur accès à la justice, une mission que nous sommes toutes et tous fier.e.s de porter au quotidien !



M^E EMMANUELLE MOUSSA

UN MOT DE L'AVOCATE SUPERVISEURE

(Point de service Mile End)

J'ai terminé mon deuxième mandat à la clinique à titre d'avocate superviseure en août 2022. J'étais principalement affiliée au point de service du Mile End où avaient lieu les rencontres en présentiel sur rendez-vous.

La clinique vient en aide à des usager(ère)s qui sont souvent vulnérables, angoissé(e)s ou démuné(e)s devant leur problématique juridique. J'ai remarqué personnellement comment la pandémie a élargi le bassin de personnes vulnérables économiquement. En matière de droit familial, nous avons remarqué un nombre grandissant d'usager(ère)s qui devaient désormais se représenter seul(e)s ne pouvant plus (ou pas) se payer les services d'un avocat.

Plus que jamais le travail de la Clinique est essentiel, ne serait-ce que pour permettre aux gens de s'orienter dans le système judiciaire. Au-delà du droit applicable, la Clinique juridique de Mile End fournit également des informations précises et concises aux usager(ère)s pour qu'ils naviguent dans les complexités administratives des tribunaux afin de s'assurer qu'ils connaissent les bons véhicules procéduraux pour la défense de leurs droits. Nos services d'informations ont été particulièrement utiles en vulgarisant les nouvelles consignes et façons de faire pour demander des ordonnances de sauvegarde, faire homologuer des consentements ou encore demander des remises.

Vulgariser le Code de procédure civile et les directives des différents palais s'est avéré être une expérience extrêmement formatrice pour les étudiants en droit qui devaient adapter leur vocabulaire et leur façon de transmettre l'information. Cela était, pour plusieurs d'entre eux, une première mise en pratique de leurs notions académiques.

La Clinique a également développé et ajusté ses services pour répondre à un besoin grandissant lorsque des justiciables se représentent seul(e)s, soit des rencontres informatives pour préparation de procès. Les étudiants ont été appelés à expliquer à des usager(ère)s la différence entre plaidoirie et témoignage. Ce service a particulièrement été apprécié de plusieurs personnes qui devaient faire valoir leurs droits dans le domaine familial.

La Clinique juridique du Mile End a une résilience incroyable de savoir s'adapter à sa communauté et à ses besoins. J'ai adoré avoir l'opportunité de collaborer avec un organisme qui met de l'avant l'accès à la justice en se réinventant pour mieux aider.



M^E ANDRÉANNE MARTEL

NOTRE



EXÉCUTIF

M^e Sophie Lefebvre (Directrice générale)
M^e Emmanuelle Moussa (Coordonnatrice_fin juillet)
M^e Bérangère Desfonds (Coordonnatrice_début juillet)
M^e Andréanne Martel (Avocate superviseure)
M^e Nathalie Raymond (Coordonnatrice_depuis août)
M^e Maxime Gossin (Coordonnateur Clinique des réfugiés)

SUPPORT ADMINISTRATIF

Anik Isabelle, Coordonnatrice administrative et comptabilité

INFOGRAPHIE

Thierry Martinaud, Étudiant Technique d'intégration multimédia

ÉTUDIANT.E.S STAGIAIRES

Catherine Bélanger-Khoury
Meriem Beninal
Jean-François Bigras
Lina Boukrif
Emma Brayley
Katerina Cook
Mathilde Ducharme
Nour El-Hoda Ebrahim
Darcy Feagan
Rosalie Gagnon
Milo Hallak
Claire Henderson-Hamilton
Marie-Pier Joly

Julia Laflamme
Andrea Pavaluca
Leïla Rondeau
Samuelle-Dali Simard
Christophe Stril
Aymeric Tardif
Nadine Wanczycki

ÉQUIPE



AVOCAT.E.S/NOTAIRES BÉNÉVOLES

M ^e Aude Bastien	M ^e Camille Lachance Gaboury
M ^e Hugo Beaulieu	M ^e Jean-Marc Lacoursière
M ^e Marie-Hélène Bélanger	M ^e Jonathan Lafrance
M ^e Coline Bellefleur	M ^e Daniel Laine
M ^e Fernando Belton	M ^e Joanie Lapalme
M ^e Martin Bergeron	M ^e Maryse Lapointe
M ^e Audrey Berteau	M ^e Félix Larose
M ^e Alex Boudreault Leclerc	M ^e Gabriela Machico
M ^e Kimmyanne Brown	M ^e Alexandre McCormack
M ^e Annabel Busbridge	M ^e Andres Miguel Pareja
M ^e Natacha Calixte	M ^e Vanessa Ntaganda
M ^e Vincent Cérat Lagana	M ^e Benjamin Prud'homme
M ^e Frédéric Lussier Cardinal	M ^e Vincent Ranger
M ^e Hugo Collin-Desrosiers	M ^e Alexandre Ricci
M ^e Daniel Crespo-Villarreal	M ^e Éva Richard
M ^e Julien Delangie	M ^e Elsa Rizkallah
M ^e Stéphanie Delisle	M ^e Andrei Roman
M ^e Julien Dion	M ^e Alexandre B. Romano
M ^e Laurence Dubé-Proulx	M ^e Farah Rousseau
M ^e David Éthier	M ^e Nicholas Scheib
M ^e Renaud Gauthier	M ^e Catherine Sénéchal
M ^e Yoann Gauthier	M ^e Max Silverman
M ^e Magalie Gingras	M ^e Natasha Sivret
M ^e Jeanne Ollivier Gobeil	M ^e Ari Sorek
M ^e Geneviève Griffin	M ^e Nicholas Teasdale
M ^e Mike Grodinsky	M ^e Gretchen Timmins
M ^e Matthew Hamerman	M ^e Dominique Turcotte
M ^e Geoffroy Huet	M ^e Ariane Vanasse
M ^e Gene Kruger	M ^e Aude Vaugeois

INTERVENANTS SOCIAUX

Sylvie Cameron, Travailleuse sociale bénévole
Sylvie Sarian, Travailleuse sociale bénévole
Camille Fortin, stagiaire travail social UQAM

IMPLICATION BÉNÉVOLE

Laurence Isabelle, étudiante en droit, photographe pour notre événement 20e

Points de services

CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION COMMUNAUTAIRE DU MILE END

Depuis 2002

Population : 103 995
Familles monoparentales : 33,1%
Immigrants : 24%
Minorités visibles : 17,4%
Personnes à faible revenu : 25,3%
Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade : 7,8%

Source : Statistiques Canada, 2016



Nombre de nouveaux clients

244

Consultations à distance

150

Consultations en personne

167

CLINIQUE JURIDIQUE DE LA PETITE BOURGOGNE

EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE COMMUNAUTAIRE TYNDALE ST-GEORGES

Fondée en 2008 par feu Colin Irving Ad.E.

Population : 15 650
Familles monoparentales : 45,3%
Immigrants : 34,4%
Minorités visibles : 52,5%
Personnes à faible revenu : 31%
Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade : 12,1%

Source : Statistiques Canada, 2016



Nombre de nouveaux clients

La logistique au Centre communautaire Tyndale St-Georges ne permettait pas d'offrir des consultations en personne pour la période de référence

Consultations à distance

20

CLINIQUE JURIDIQUE DE PARC-EXTENSION

EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ D'ACTION DE PARC-EXTENSION

Depuis 2017 grâce au financement du Fond Accès justice du Québec et de la Fondation du droit de l'Ontario

Population : 29 425
Familles monoparentales : 31,6 %
Immigrants : 56,5 %
Minorités visibles : 63,5 %
Personnes à faible revenu : 38,4 %
Personnes de 15 ans et plus sans diplôme ou grade : 33,5 %
Personnes ayant déménagé au cours 5 dernières années : 43 %

Source : Statistiques Canada, 2016



Nombre de nouveaux clients

242

Consultations à distance

162

Consultations en personne

190

Clinique d'information juridique pour réfugiés

UN PROJET INNOVANT FINANÇÉ PAR



M^e MAXIME GOSSIN,
coordonnateur

L'année 2022 marque la seconde année du projet de Clinique Juridique des Réfugiés (CJR) au sein de la Clinique Juridique du Mile-End. Initialement, la CJR avait pour objectif de répondre à un besoin grandissant de service juridique en droit de l'immigration sur nos points de service. Depuis, la mise en place de la CJR, nous ne pouvons que constater que ce besoin dépasse largement ce que nous pouvions anticiper. L'accès à la justice pour les populations immigrantes, notamment pour les demandeur.esses d'asile est particulièrement complexe, la difficulté pour trouver un représentant de qualité, la fraude et les abus sont courants. Au sein de la communauté juridique québécoise, nombreux sont ceux qui partagent ce constat et qui se mobilisent pour préserver l'accès à la justice des personnes immigrantes. La Clinique Juridique du Mile-End, à travers la CJR est fière de participer à cet effort. Au cours des deux dernières années, nous sommes parvenus à offrir un service juridique efficace, accessible et de qualité en droit de l'immigration à tous nos usager.es. Nous avons effectué des centaines de consultations, nous avons offert nos services en français, en anglais, en punjabi et dans une dizaine d'autres langues. Nous avons informé et accompagné nos usagers à travers tout type de demande en droit de l'immigration.

Nous sommes également parvenus à développer un réseau communautaire et à assister nos partenaires à Parc-Extension, à Montréal et en région. Nous avons fait face aux différentes crises que traversent Parc-Extension au côté de la Ressource Action-Alimentation et du Comité d'Action de Parc-Extension. Nous avons soutenu les travailleurs sociaux du PRAIDA, avons offert nos services directement au sein des centres d'hébergement pour demandeurs d'asile et nous avons toujours été disponibles pour les organisations communautaires qui sollicitaient nos services pour leurs usagers.



Me Gossin et l'étudiante Meriem Beninal offrent un atelier de sensibilisation à la fraude en immigration à des demandeurs d'asile (PRAIDA)



Je tiens donc à saluer l'engagement et le travail de nos étudiant.es, de nos avocat.es bénévoles et de tous nos partenaires qui permettent à la Clinique Juridique du Mile-End de prendre sa part dans la défense des droits des personnes immigrantes au Québec et je tiens à remercier la Fondation du droit de l'Ontario qui rend possible ce projet par son appui financier.

Me Maxime Gossin supervisant des étudiants en droit à notre point de service de Parc Extension

CONSOLIDATION ET PÉRENNISATION ACCOMPAGNEMENT SOCIOJURIDIQUE



SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR:



M^{re} NATHALIE RAYMOND
coordonnatrice

Ce projet d'impact, financé par la Chambre des notaires du Québec, vise à consolider et pérenniser des services d'accompagnement sociojuridique au sein de notre organisme. En bref, offrir un soutien plus appuyé aux personnes vulnérables qui doivent naviguer à travers le système de justice et/ou dans le cadre d'un mode de résolution alternatif de conflit et qui font face à des défis supplémentaires. Ce projet de consolidation et de pérennisation fait suite à la terminaison d'une première phase d'étude qui a eu lieu en 2018-2019 grâce à l'appui du Fonds Accès Justice du Québec.

Cet accompagnement peut prendre des formes variées : transmettre de l'information juridique personnalisée, rendre accessibles des textes de lois en les vulgarisant, résumer la loi et la jurisprudence sur un sujet précis, aider la personne à se préparer en vue d'une rencontre pour régler leur conflit (expliquer le fonctionnement du système judiciaire ou volet accompagnement vers la médiation ou un autre mode de règlement à l'amiable), offrir un soutien psychosocial et de l'accompagnement physique lors des diverses démarches à entreprendre pour résoudre leur conflit.

L'accompagnement sociojuridique est aussi l'occasion d'éduquer et sensibiliser les personnes sur les modes alternatifs de résolution de conflit. Cet aspect du projet est un des volets importants que nous souhaitons développer.

Comme coordonnatrice de ce projet d'impact, mon rôle est de mettre en place les processus et les outils nécessaires pour permettre ce déploiement. Notamment, définir un panier de services clair, faire le lien avec les différents organismes communautaires susceptibles de devenir des ressources pour nos usagers et usagères, développer une formation pour les accompagnateurs.rices.

Ce service répond à un besoin criant et je suis emballée à l'idée de le rendre plus accessible et développer avec notre équipe les meilleures pratiques à ce sujet. Grâce à cet appui financier, l'accompagnement sociojuridique pourra devenir un service structurant. Ce projet de pérennisation de ce service est une opportunité concrète de mieux saisir ses droits, pouvoir les exercer avec clarté et se sentir épaulé pour mieux naviguer dans le système de justice.

Événement 20e anniversaire!

Le 29 septembre 2022, nous tenions un événement rassembleur pour souligner les 20 ans de notre organisme!

20 ans de services juridiques gratuits à des personnes en situation précaire

20 ans d'engagement, d'implications, de résilience et dévouement

20 ans de mobilisation de la communauté juridique

20 ans à former, sensibiliser des futurs juristes à l'importance de l'accès à la justice

Cet événement fût l'occasion de retrouvailles pour plusieurs. L'Honorable Geeta Narang, juge à la Cour supérieure et fondatrice de la Clinique juridique du Mile End, était présente pour partager ce moment important.



Me Marek Nitoslawski (membre du CA jusqu'en juillet 2022) et Me Allen Mendelsohn (trésorier CA)



Allocution de l'Honorable Geeta Narang, fondatrice de la CJME (Me Alexandre Ricci, président du CA en arrière plan)



Me Sophie Lefebvre (Dir. générale) accompagnée de membres du CA, de G à D: Me Alexandre Ricci (président), Valérie Gascon, Me Allen Mendelsohn (trésorier), Me Yolaine Williams (secrétaire), Scott McNicoll, Me Olga Redko.



G à D: Pierre Noreau (partenaire ADAJ), Me Olivier Aldama (ancien avocat coordonnateur Parc Extension), Me Julien Delangie (avocat bénévole)



Me Sophie Lefebvre discute avec des anciennes étudiantes en droit de la CJME, de G à D: Me Anabel Semerdzhieva, Me Pamela Ewert, Me Audrey Berteau

Planification stratégique 2022-2025

L'année 2022 coïncide avec le 20^e anniversaire de la Clinique juridique du Mile End (CJME).

Pour réaliser sa mission, la CJME s'est, tout au long de ces années, ajustée afin d'assurer des services qui répondent aux besoins de ses usagers et à la réalité du milieu juridique en constante évolution.

À l'aube de sa 21^e année d'existence, l'équipe de la CJME s'est investie dans son tout premier processus de planification stratégique. Au cours des séances de travail qui ont servi à recueillir les informations pertinentes à cet exercice, l'équipe a axé ses réflexions sur la révision de la mission, la vision et les valeurs de l'organisme afin qu'elles reflètent le contexte actuel et son travail.

Au terme de ce processus, nous avons pu tracer les grandes orientations stratégiques, les objectifs reliés à ces orientations et les moyens pour les atteindre afin de nous guider dans nos actions pendant les trois (3) prochaines années.

Mission

GUIDER LES PERSONNES VULNÉRABLES ET LEUR DONNER LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR FACILITER LEUR ACCÈS ET LEUR CHEMINEMENT DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE.

Vision

DONNER À TOUS UN ACCÈS ÉGAL À LA JUSTICE. INSPIRER LA SOCIÉTÉ ET LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE PAR NOS ACTIONS DANS LES COLLECTIVITÉS.

Valeurs

ALTRUISME
SOLIDARITÉ
DÉTERMINATION
ENGAGEMENT

Projet pilote

Développement d'un nouveau point de services

ROSEMONT-PETITE PATRIE

EN PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME ACCÈS BÉNÉVOLAT
Été 2022



Depuis quelques années, nos statistiques montrent une augmentation du nombre de personnes faisant appel à nos services et qui résident dans le quartier Rosemont-Petite Patrie.

Face à ce constat, et considérant notre mission d'accès à la justice, nous avons exploré la possibilité d'offrir des services de proximité dans ce quartier.

Au cours de l'été 2022, grâce au soutien du député provincial Vincent Marissal (soutien à l'action bénévole) et du député fédéral Alexandre Boulerice (Emploi été Canada), nous avons pu mettre sur pied un projet pilote afin d'opérer un point de service dans ce quartier. Notre expertise dans la gestion de services juridiques en milieu communautaire et la structure déjà en place à la CJME a joué un rôle central dans le déploiement de ce projet.

Ainsi de mai à juillet 2022 nous avons offert des consultations juridiques individuelles et des ateliers d'information juridique au sein de l'organisme Accès bénévolat, situé en plein cœur de Rosemont-Petite Patrie.

Ce nouveau partenariat nous permet d'envisager de pérenniser nos services dans cet arrondissement et ainsi permettre à des citoyens d'avoir accès à des services juridiques gratuits de proximité.

SOUTIEN AUX PERSONNES NON REPRÉSENTÉES AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

Projet de développement de services juridiques en
multidisciplinarité pour les personnes non représen-
tées au Tribunal administratif du logement



M^E BÉRANGÈRE DESFONDS
coordonnatrice

SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR:



Exacerbée par la pandémie, la crise du logement sans précédent actuelle a relevé plusieurs lacunes d'accès à la justice et les impacts de cet accès déficient sur le besoin essentiel et primaire de se loger dans un endroit abordable, en bon état et propre à l'habitation.

La complexité du cadre juridique jumelée aux difficultés d'accès à des services juridiques abordables, placent les locataires non représentés dans une situation où leur incombe la lourde responsabilité de s'informer seuls et d'utiliser convenablement l'information à leur disposition.

À ces contraintes empêchant un accès à un support suffisant pour agir seuls, s'ajoutent les barrières socioéconomiques comme la langue, les problématiques de santé mentale et le niveau de littératie. Ces barrières additionnelles mettent en péril les démarches juridiques, en ajoutant une détresse supplémentaire.

Le projet actuel de la CJME vise à développer un modèle d'intervention juridique en multidisciplinarité pour les locataires non représentés au Tribunal administratif du logement.

Plus particulièrement, des équipes multidisciplinaires composées d'un.e étudiant.e en droit, d'une travailleuse sociale bénévole, d'un.e avocat.e bénévole sont formées afin d'offrir un service de conseil stratégique, rédaction de procédure, préparation et accompagnement à l'audience au TAL ainsi qu'un soutien émotionnel et psychosocial tout au long de la procédure.

Il s'agit d'un projet collaboratif avec le groupe de chercheurs de la Communauté de recherche-action sur les droits économiques et sociaux (COMRADES). Ce partenariat permettra d'établir des outils d'analyse et de récolter des données quantitatives en fournissant un terrain de recherche-action fertile ayant un impact sur le développement et rayonnement des meilleures pratiques dans le domaine.

Dès le projet pilote lancé en septembre 2022, nous avons pu remarquer le renforcement d'un sentiment de contrôle et autonomisation juridique chez les participants du projet. Le support d'avocats bénévoles a pu permettre à ces participants de mieux s'approprier le processus judiciaire du TAL aboutissant au renforcement et au respect de leurs droits.

Une fois les changements apportés au cadre législatif actuel concernant la profession d'avocat au sein d'une personne morale sans but lucratif, la CJME sera en mesure d'offrir à l'interne ce service d'intervention juridique en multidisciplinarité et de partager ce modèle aux différents intervenants juridiques et communautaires.

ÉTÉ 2022

REPRISE DES RENCONTRES EN PERSONNE !

Service
Canada



G à D: Emma Brayley, Flavie St-Pierre, Lina Boukrif, Julia Laflamme, Me Sophie Lefebvre, Me Maxime Gossin, Meriem Beninal, Marie-Pier Joly, Milo Hallak, Katerina Cook

Nouveaux usagers

154

Nombre de semaine
de consultation

13

Nombre de
consultations à distance

103

Nombre de
consultations en personne

119

Nombre de
consultations
TOTAL

198



G à D: Meriem Beninal et Katerina Cook,
étudiantes en droit



G à D: Aymeric Tardif et Catherine
Bélanger-Khoury en consultation à
notre point de service du Mile End

AU NOM DE L'ÉQUIPE DE LA CJME ET DE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PU BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES AU COURS DE L'ÉTÉ 2022, NOUS TENONS À REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT LA FONDATION DE LA FAMILLE GEORGE HOGG POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER DÉDIÉ À NOS SERVICES PENDANT CETTE PÉRIODE

LA FONDATION DE LA FAMILLE
GEORGE HOGG
FAMILY FOUNDATION

PODCAST/BALADO



ANIMÉ PAR EMMANUELLE MOUSSA ET ANDRÉANNE MARTEL
PRODUIT PAR LA CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

A Priori est né d'un constat : celui de ne pas s'être nécessairement retrouvées dans le profil et le parcours classique de l'avocat.e des grands cabinets et de réaliser que la pratique de la profession était toute autre que ce que la télévision et les livres nous font miroiter.

C'est en faisant du mentorat auprès des étudiant.e.s de la Clinique juridique du Mile End que nous nous sommes rendues compte que nous étions bien loin d'être les seules à chercher une pratique de la profession dans laquelle nous nous identifions et qui nous correspond.

Ce podcast a pour vocation de démystifier le monde juridique en montrant, à travers divers échanges, les 1001 facettes de la pratique d'avocat et aider les jeunes juristes à façonner une pratique à leur image, qui correspond à leurs valeurs et leurs besoins.

Pour écouter leurs réflexions, en apprendre davantage sur le milieu, casser certains mythes ou encore partager vos expériences, ça se passe sur la chaîne Youtube de la Clinique juridique du Mile End.

Intitulés des épisodes:

- Les dessous de la pratique à son compte lorsqu'on débute – Discussion avec Me Aïcha Tohry
- Comment « survivre » à l'École du Barreau!
- L'équilibre vie pro / vie perso, un mythe pour les avocat.e.s ? – Discussion avec Me Adèle Pilote-Babin
- Comment trouver son stage du Barreau
- Pourquoi on devient avocat.e ? – Discussion avec Me Rafik Bentabbel
- Comment trouver son domaine de pratique
- Comment rebondir après avoir échoué l'examen du Barreau ?
- Se faire confiance et vaincre le syndrome de l'imposteur – Discussion avec Me Sophie Rondeau
- Stress et anxiété dans le milieu juridique – Discussion avec Jadel Scott et Safi Nsiempba, anciennes stagiaires de la CJME

Soutien psychosocial



Nous cumulon six années d'expérience bénévole en tant que travailleuses sociales bénévoles à la Clinique juridique du Mile-End. Nous nous sommes engagées à participer au développement de l'intervention psychosociale car nous croyons à la complémentarité des expertises en droit et en travail social, dans l'objectif ultime d'améliorer l'offre de services auprès de la clientèle.

En effet, les clients de la Clinique juridique étant affectés par situations juridiques stressantes et par des problèmes psychosociaux, il apparaît donc clairement que les stagiaires en travail social ainsi que les deux travailleuses sociales bénévoles contribuent aux mieux être de la clientèle. En ce sens, notre rôle se distingue des avocat.es et des étudiant.es en droit à savoir :

- Identifier les besoins psychosociaux des personnes en collaboration avec les stagiaires en droit et les stagiaires en travail social et ainsi procéder à l'analyse de leurs besoins. Les référer à des organismes ciblés ou poursuivre le suivi psychosocial, selon le cas.
- Développer de la formation ainsi que des outils en travail social;
- Participer à l'encadrement des stagiaires en travail social;
- Participer au développement de la formation sur l'écoute active pour les étudiants en droit et participer à la dispenser dans le but de les sensibiliser et de les outiller à l'importance de l'utiliser de façon systématique;
- Soutenir les stagiaires en travail social en vue qu'elles puissent intervenir en collaboration avec les stagiaires en droit.

En somme, il s'agit d'identifier et de mettre en pratique des moyens d'action concrets pour établir un contexte accueillant, bienveillant et respectueux malgré les situations de vie complexes vécues par les personnes (isolement social, violence conjugale, abus, conditions de vie difficiles, pauvreté, statut d'immigration précaire, itinérance, stigmatisation, etc) et aux réactions émotives inhérentes à celles-ci (peine, tristesse, colère, niveau de stress important, épisode dépressive, etc). Par conséquent, l'apport de travailleuses sociales expérimentées est essentiel à la création d'un espace de protection sur les plans émotionnel et psychosocial tant pour les clients que pour l'ensemble des stagiaires.

Sylvie Cameron, TS bénévole

Sylvie Sarian, TS bénévole

◀ TÉMOIGNAGES ▶

DES ÉTUDIANT.ES

J'ai eu l'opportunité de faire un stage au sein de la CJME en plus d'y travailler 2 étés consécutifs. Dit succinctement, c'est lors de ce stage que je me suis sentie le plus à ma place depuis le début de mes études en droit; j'ai senti que mes contributions étaient reconnues, nécessaires et appréciées. En plus de me rendre utile et d'aider des gens, ce stage, à la dimension humaine, m'a permis de rencontrer des personnes qui partagent ma vision et mes valeurs, c'est-à-dire rendre la justice accessible. Le travail que fait l'équipe à la Clinique est considérable; elle offre à la communauté des outils et des ressources inestimables à celle-ci. Je suis fière de faire partie de cette équipe.

CATHERINE BÉLANGER-KHOURY
UDM-2021-2022



Mon expérience à la Clinique Juridique du Mile End a été de loin la plus enrichissante de mon baccalauréat en droit. La passion de l'équipe est évidente. Il est impossible, après avoir discuté avec les avocats de la Clinique, de ne pas vouloir pratiquer dans leur domaine et continuer à s'impliquer par la suite. Mon stage m'a aussi donné l'occasion d'interagir avec les diverses communautés desservies par la Clinique et de développer mes compétences culturelles, mes capacités de communication et mon empathie. Incontestablement, la Clinique est importante pour la communauté et les étudiant.e.s. J'espère toujours garder une réelle passion pour l'accès à la justice, développée au travers de cette formation inoubliable.

KATERINA COOK
MCGILL 2021-2022

Mon stage de deux sessions à la Clinique juridique du Mile-End fut résolument l'une des expériences les plus marquantes de mon parcours en droit. Pour aider les usager-ère-s à comprendre leurs droits et recours, il faut d'abord les comprendre nous-mêmes. C'est pourquoi effectuer un stage en milieu communautaire apporte énormément du point de vue de l'apprentissage, nous forçant à explorer de manière concrète des domaines de droit qui peuvent parfois nous être inédits. Qui plus est, il s'agit d'une expérience franchement motivante, l'idée que la réponse juridique sur laquelle nous travaillons fera peut-être une différence dans la vie de quelqu'un étant une source de motivation que l'on retrouve plus difficilement en contexte purement académique. C'est ainsi que mon stage m'a permis d'acquérir une expérience pratique et des connaissances tout aussi pratiques que l'on ne peut se procurer dans un cours universitaire. Je conseille vivement à tous-tes les étudiant-es en droit de saisir cette opportunité si elle se présente à eux-elles.

AYMERIC TARDIF
MCGILL 2021-2022



J'ai grandement apprécié pouvoir m'impliquer à la CJME. La Clinique m'a permis de développer de nouvelles compétences, mais m'a par-dessus tout permis de m'impliquer dans ma communauté et redonner. Je crois profondément que le simple fait de donner un coup de main à une personne en situation difficile peut faire une différence et lui permettre d'exercer ses droits.

Pouvoir participer au projet de la Clinique juridique des réfugiés fut une expérience inoubliable et enrichissante qui m'a permis de mieux comprendre le droit de l'immigration, ses enjeux, et les réalités sociales d'aujourd'hui. Il est essentiel pour tous les nouveaux arrivants de comprendre qu'ils ne sont pas laissés à eux-mêmes, et qu'il existe des moyens pour eux de s'établir en toute stabilité.

MERIEM BENINAL
UDM ÉTÉ 2022-2023

◀ TÉMOIGNAGES ▶

DES USAGÈRES ET USAGERS



Je prends le temps de vous féliciter, vous et votre merveilleuse équipe. Ma femme a reçu ses papiers de résident permanent et va bientôt chercher à entrer au Canada, c'est votre expertise professionnelle et votre patience qui rendent cela possible et remercie votre équipe pour cela. Dès qu'elle arrivera, je prendrai contact avec votre bureau pour une célébration autour d'un café.

T.M.
(POINT DE SERVICE MILE END)

Après plusieurs mois de préparation avec le soutien de l'équipe de la Clinique du Mile-End, le procès s'est bien passé et j'ai eu une diminution de loyer. Je suis soulagée et surtout j'ai un sentiment de justice. Le juge m'a même félicitée pour mon organisation.

Tout le mérite est pour la Clinique du Mile End!

D.M.K.
(POINT DE SERVICE MILE END)

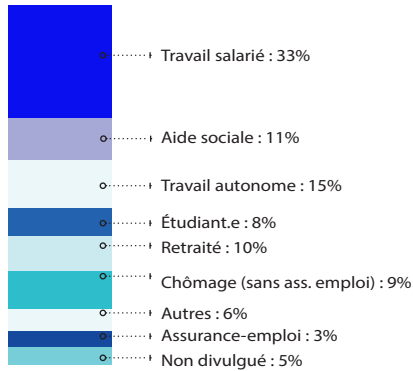
Face à la possibilité d'être jeté à la rue, j'étais désespérément à la recherche d'aide pour me défendre et faire valoir mes droits. Je n'étais pas admissible à l'aide juridique et l'idée de me représenter seul me donnait beaucoup d'angoisse. J'ai souvent pensé à abandonner. La Clinique juridique du Mile End m'a donné de l'espoir durant cette période sombre de ma vie. Elle m'a écouté et m'a appris à comprendre la procédure et m'a aidé à croire en moi. Je suis fier de ce que j'ai accomplie dans mon dossier devant le juge et aussi dans ma tête pour ma confiance. Merci à toute l'équipe.

V.T.
(POINT DE SERVICE PARC EX)

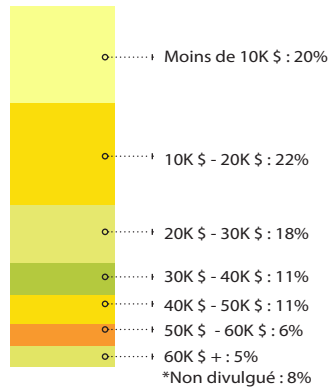
STATISTIQUES CLIENT

Période : 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022

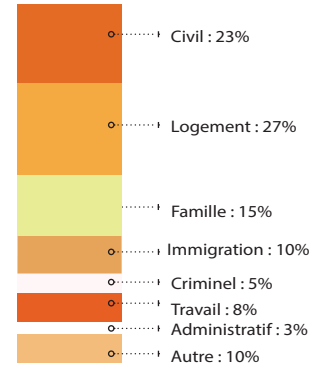
STATUT PROFESSIONNEL



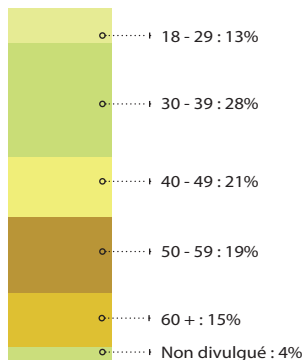
REVENUS



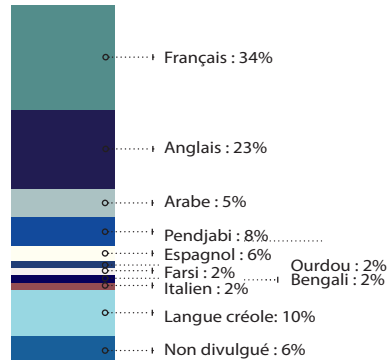
DOMAINES DE DROIT



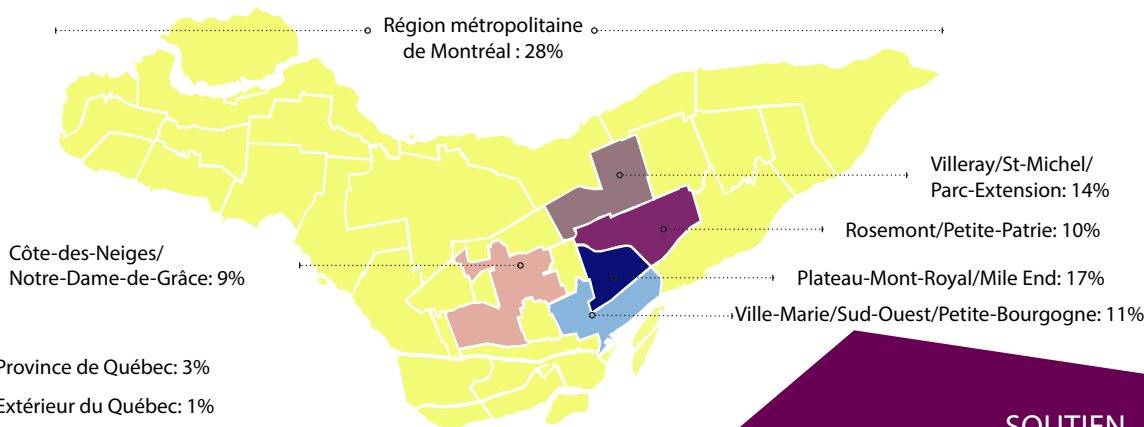
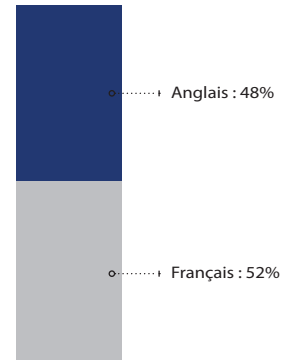
ÂGE



LANGUE MATERNELLE



LANGUE DE CONSULTATION



NOUVEAUX CLIENTS

Ce chiffre représente le nombre total de personnes ayant reçu des services de la Clinique pour la première fois cette année

475

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Ce chiffre représente le nombre de dossiers ouverts en suivi psychosocial. Ce service est offert en complémentarité à nos services juridiques

51

CONSULTATIONS

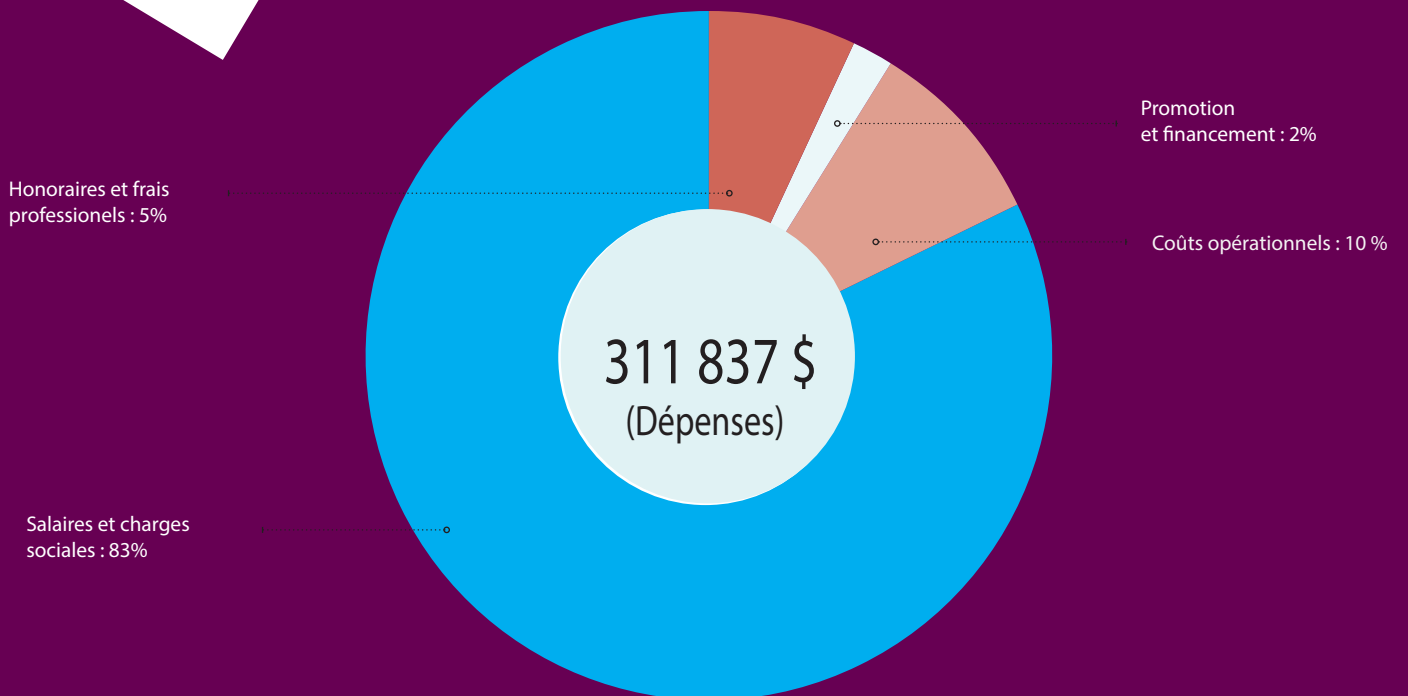
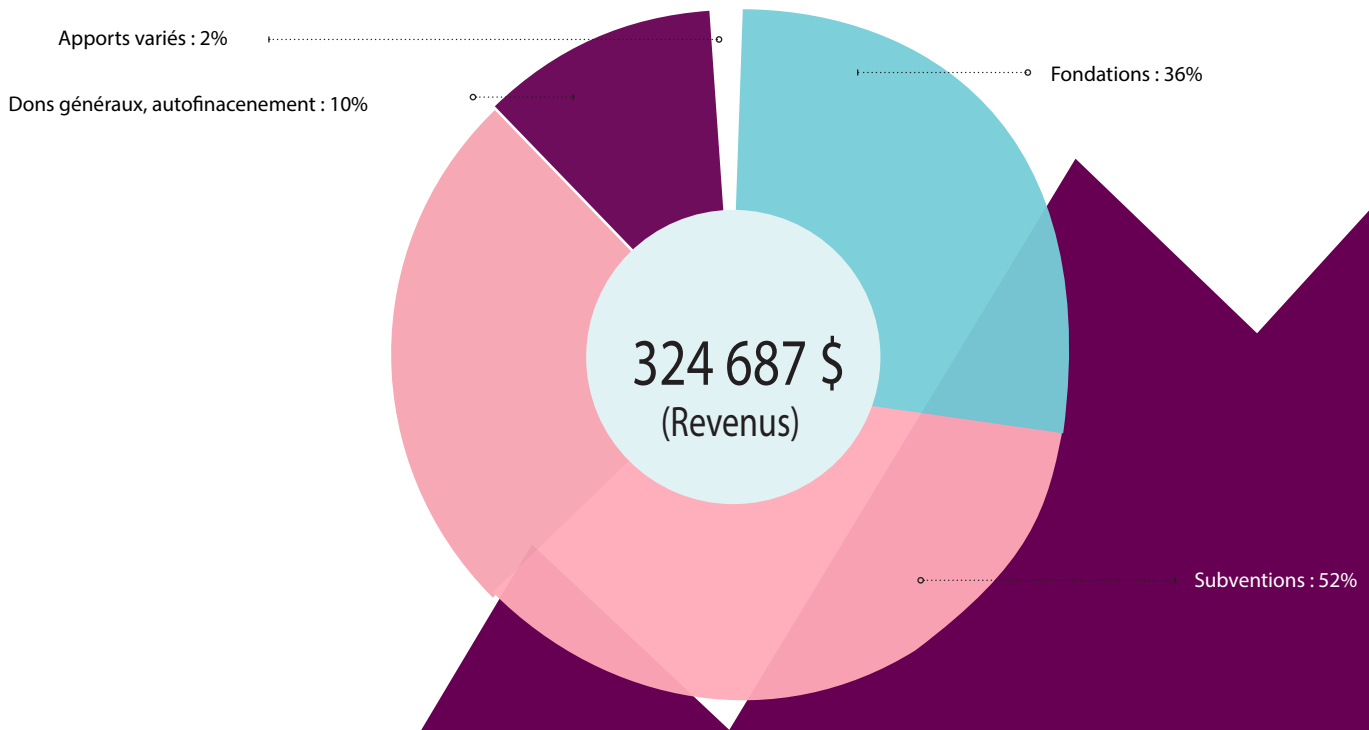
Ce chiffre représente le nombre de consultations individuelles entre un client et un étudiant, personnel ou avocat bénévole de la Clinique (un client pouvant bénéficier de plusieurs consultations).

*Incluant les consultations à distance.

687

FINANCES

Basé sur les états financiers vérifiés en date
du 30 septembre 2022.



REMERCIEMENTS

Subventions



Financement projets d'impact et innovateurs



Principaux donateurs (10 000 \$ +)

LA FONDATION DE LA FAMILLE
GEORGE HOGG
FAMILY FOUNDATION



Donateurs et supporteurs (moins de 10 000\$)

Montréal 

 **SOQUIJ**



Trudel Johnston & Lespérance

Me Dara Jospé
Me A. Sasha Mandy
Me Luca Manfredi
Me Allen Mendelsohn
Me Dominique Turcotte
Jacob Saltiel
Katherine Digby
Joan Stadelman
Robert Timper
Roxane Jaffray

*plusieurs donatrices
et donateurs
anonymes

Nos partenaires institutionnels :

CAIJ, Université de Montréal, Université McGill, Université du Québec à Montréal, Université d'Ottawa, ADAJ



◀◀ SOUTENEZ-NOUS ▶▶

Don en ligne :

justicemontreal.org/don

Chèque à l'ordre de « Clinique juridique du Mile End » :
4450 Saint-Hubert, local 424
Montréal, Québec, H2J 2W9

La CJME est un organisme de bienfaisance enregistrée. Reçus d'impôt disponibles pour les dons de plus de 25\$. Veuillez inclure votre courriel et adresse postale complète avec votre don afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu.

◀◀ INFORMATION JURIDIQUE GRATUITE ▶▶

CLINIQUE JURIDIQUE DE PARC-EXTENSION

lundi, 15h - 18h
au Comité d'action de Parc-
Extension (CAPE)
419 rue St-Roch, bureau SS.04

CLINIQUE JURIDIQUE DU MILE END

mercredi, 16h - 19h
à la Mission communautaire Mile End
99 rue Bernard Ouest

CLINIQUE JURIDIQUE DE PETITE BOURGOGNE

lundi, 18h - 19h
au Centre communautaire
Tyndale St-Georges
870 carré Richmond

Pour les critères d'admissibilité à nos consultations sans rendez-vous, visitez notre site web pour plus de détails.

www.justicemontreal.org



